



1^{ère} Circonscription - 77

Mélenchon 2012 - Place au peuple !

Assises citoyennes

Le Front de Gauche est un rassemblement de partis politiques, le Parti Communiste, le Parti de Gauche, la Gauche unitaire, il est ouvert à des syndicalistes, des militants associatifs, féministes, altermondialistes, anti-racistes...

Son objectif est clair : tout faire pour débarrasser la France de Sarkozy et de la droite, combattre sans ménagement le Front National, et faire gagner toute la gauche en la rassemblant sur une vraie politique de gauche qui permette de changer vraiment la vie des salariés, des jeunes, des retraités, des familles...

C'est pourquoi, nous appelons les citoyennes et les citoyens à être pleinement partie prenante de ces élections présidentielle et législative et à se mêler du débat.

Dans cet esprit, nous vous invitons à une assemblée citoyenne, une assemblée sans tribune, où chacun est à égalité, où la parole est libre.

*Venez débattre
autour de notre programme*

"L'Humain d'abord"

Jeudi 2 Février 2012

20 h 30

Espace St-Jean

Melun

**Thomas
GUYARD**
CANDIDAT TITULAIRE



**Sophie
LAURET**
CANDIDATE SUPPLEANTE



La jeunesse a également sa place dans ces assises citoyennes car elle subit de plein fouet la cure d'austérité administrée par le gouvernement. D'abord, dans l'enseignement, avec le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux, qui entraîne une dégradation des conditions de travail. Ensuite, la prochaine baisse des allocations va rendre encore plus difficile l'autonomisation des jeunes, dans un contexte où déjà un étudiant sur deux travaille pour financer ses études. Enfin, la réforme des retraites est un coup double pour la jeunesse, avec d'une part l'âge de départ à la retraite de plus en plus repoussé; mais également un renforcement du chômage des jeunes dans un marché de l'emploi déjà saturé.



facebook

twitter

Retrouvez nous sur

La santé n'est pas une marchandise, c'est un projet de société.

Cela fait maintenant une quinzaine d'années que l'on parle de la construction d'un nouvel hôpital à Melun. Pour autant, ce nouvel hôpital public, tant attendu par les populations et les personnels soignants, a subi l'évolution des politiques de santé de la droite.

D'un projet d'hôpital public, nous sommes passés à un partenariat public-privé où la chirurgie et un ensemble de spécialités deviennent du seul ressort des cliniques privées. D'une

logique solidaire et universelle pour répondre aux besoins de tous, nous sommes passés à une banale logique comptable chargée de dépassements d'honoraire. D'une activité hospitalière de plein exercice de proximité, nous sommes passés à une dégradation de l'accès aux soins. De plus en plus de nos concitoyens renoncent aux soins, soit pour un problème de coût, soit pour un problème de délai.

Les hôpitaux souffrent avant tout d'un sous-financement. Les dépenses augmentent et ne peuvent qu'augmenter. Les raisons sont multiples : l'allongement de l'espérance de vie, l'amélioration des techniques médicales, le renouvellement des équipements, les nécessités de travailler en équipe, les réseaux de soins et de prévention...

On veut nous faire croire que nous n'aurions plus les moyens. De ce faux constat, l'État UMP concentre les moyens pour réduire les dépenses et supprime alors bon nombre d'hôpitaux publics de proximité par l'intermédiaire de la loi Bachelot (2009) et la mise en place des Agences Régionales de Santé (ARS) sous tutelle directe des ministères de la Santé et du Travail. Il privatise la santé. Il organise la désertification médicale, la fermeture des urgences chirurgicales de proximité et la pénurie de la permanence des soins. Il suffit de regarder la carte sanitaire.

La tarification de l'activité (2005) est un accent central de la nouvelle gouvernance hospitalière mise en place par ordonnances, dans la mesure où ce sont désormais les recettes issues des activités hospitalières qui vont déterminer les dépenses et non l'inverse.

Le plan Juppé (1995) avait mis en place la restriction budgétaire en fermant l'enveloppe du financement des

hôpitaux, avec, également, les franchises médicales, les déremboursements, les dépassements d'honoraires, l'introduction des assurances privées dans la gestion de la sécurité sociale, la réforme de la dépendance, la mise à mal de la psychiatrie publique...

nous devrions tous constater la réduction du déficit.

Le problème n'est donc pas liés aux dépenses. Il faut regarder du côté des recettes et donc du coût du financement de la Sécurité sociale. Peut-on

croire que les exonérations

successives de cotisations patronales (33 milliards d'euros en 2009) aident à répondre aux besoins en matière de santé ? Le financement

de la protection sociale doit être construit à partir des cotisations sur les salaires avec une modulation et une contribution sur les revenus financiers des entreprises, des banques et des assurances. Dès lors, on

comprend très vite que le niveau des

salaires et le taux d'emploi sont deux leviers importants pour augmenter les recettes de la Sécurité sociale. Ces leviers ont permis d'avoir entre 1999 et 2001 un

positif du régime général de la

solde

Sécurité sociale.

Défendons alors la reconstruction d'un hôpital public, et pas seulement la chirurgie publique. Refusons l'introduction d'un partenariat privé qu'il soit du domaine médical ou par la location de l'équipement. Refusons l'investissement public (achat de terrain) dans des projets d'établissement de soins privés qui excluent l'accès aux personnes les plus fragiles socialement et économiquement. Abrogeons toutes ces lois destructrices de la santé publique et contraire à l'intérêt général.

Nous affirmons que l'hôpital public est un atout à protéger.

L'hôpital public est, outre sa capacité d'accueil et de soins, un lieu de partage des connaissances et de recherche, une structure de coordination des activités sanitaires (soins, réseaux, prévention). Il garantit l'accès de tous à la médecine moderne. Il assure la prise en charge des plus démunis. C'est un point fort du maillage sanitaire.

Pour rejoindre le Front de Gauche ? Contactez-nous à pcfagglomelun@wanadoo.fr ou via le blog de Thomas GUYARD : www.nathom.fr

